

A

10

1

4

A

A

A

A

A

A

A

A

0 50

metres

Scale: 1:1 000

DEPARTEMENT DE L'AUBE
Communauté de Communes de Vendeuvre-Soulaines
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Approuvé par le conseil de communauté le 13 février 2020

Information : droit de préemption urbain instauré sur les zones U et AU
(délibération du 13 février 2020)

DE :

Lignes courbes



Volume 48 (2005)

Zones U, V, & W on R, 90

100

Secteur comprend

Espaces Boisés Classés
Article L. 120-1 du code

POUR PLUS DE PRÉCISION :

La zone UA couvre
La zone U1a couvre
La zone U1b couvre

La zone UAI occupa l'area compresa da P170 e

La zone UC couvre

La zona UPA corres-

Cette zone étant sit-
La zone UPAN con-
arrestés. Cette zone

La zone UT correspond
de restauration.

La zone Uffc couvre
Mondouzi et ses environs.

La zone U1f couvre
services et de petite
La zone U2 couvre

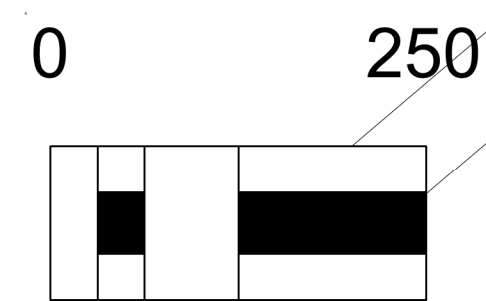
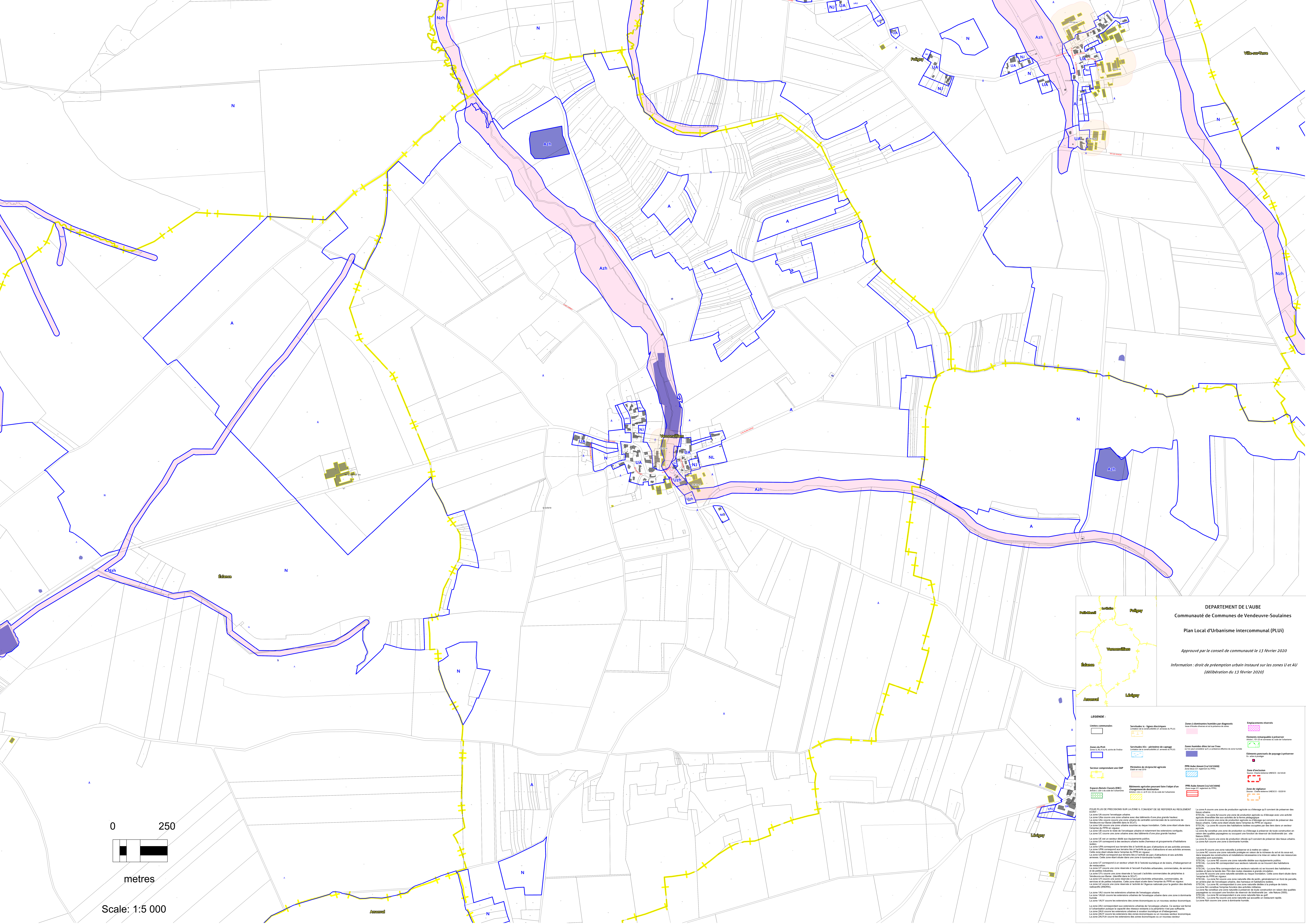
La zone 1AU couvre

La zone 1AUF couv

La zone 2A11 correspond à l'urbanisation polaire.

La zone 2Auff2h co

[illegible]



metres

Scale: 1:5 000